PROJET IMPACT COLLECTIF (PIC)

MARIE-CHANTAL LOCAS, RIOCM

LE PHILANTHROCAPITALISME AU QUÉBÉC

- DES MODÈLES IMPORTÉS DU PRIVÉ
- UN CONTOURNEMENT DE LA DÉMOCRATIE
- LA SÉLECTION ARBITRAIRE DES CAUSES À FINANCER
- DES PRIVILÈGES FISCAUX AUX PHILANTHROPES
- LA COMPÉTITION POUR OBTENIR DU FINANCEMENT

LE PROJET IMPACT COLLECTIF DE CENTRAIDE DU GRAND MONTRÉAL

- UN « ACCÉLÉRATEUR DE CHANGEMENT » VISANT À « AUGMENTER L'IMPACT DE LA MOBILISATION ET À OBTENIR DES RÉSULTATS MESURABLES ET MARQUANTS SUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ DANS LES QUARTIERS MONTRÉALAIS »
- NI UN PROGRAMME, NI UN FONDS, MAIS UNE NOUVELLE FORME DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS
- DONS TOTALISANT ENVIRON 20 MILLIONS DE DOLLARS

FONDATIONS PARTICIPANTES

- FONDATION LUCIE ET ANDRÉ CHAGNON
- FONDATION DOLLAR D'ARGENT
- FONDATION DU GRAND MONTRÉAL
- FONDATION DE LA FAMILLE J.W. MCCONNELL
- FONDATION MIRELLA & LINO SAPUTO
- FONDATION DE LA FAMILLE PATHY

LOGIQUE D'IMPACT COLLECTIF

Comparaison de l'impact isolé et de l'impact collectif	
Impact isolé	Impact Collectif
Les donateurs choisissent des bénéficiaires individuels offrant les solutions les plus prometteuses. *Les organismes à but non lucratif travaillent séparément et sont en compétition pour obtenir le plus d'impact.* *L'évaluation pousse à distinguer l'impact isolé d'une organisation particulière.* *L'obtention d'un changement de grande envergure est supposée dépendre de la capacité de flexibilité d'une seule organisation.* *Les secteurs privés et publics sont souvent déconnectés des efforts des fondations et organismes à but non lucratif.*	*Les donateurs et les personnes chargées de la mise en oeuvre sont conscients que les défis sociaux, comme leur solutions, résultent de l'interaction de nombreux groupes ou organisations au sein d'un système plus vaste.* *Les progrès accomplis dépendent de la capacité à travailler ensemble vers un but commun et à évaluer le progrès de la même façon.* *L'impact à grande échelle dépend de l'harmonisation intersectorielle croissante et des capacités d'apprentissage d'une multitude d'organisations.* *Les secteurs privés et publics sont des partenaires essentiels.* *Les organisations coordonnent activement leurs actions et partagent les leçons qu'elles en ont tirées.*

EXEMPLES DE PROJET

- L'ACTION D'ORGANISMES COMMUNAUTAIRES QUI CONTRIBUENT À LA RÉALISATION DU PLAN D'ACTION DE QUARTIER;
- DES PROJETS COLLECTIFS ÉMANANT DU PLAN D'ACTION DE QUARTIER;
- L'INNOVATION ET L'EXPÉRIMENTATION DANS LES COLLABORATIONS ET LES ACTIONS ENTREPRISES;
- LA MOBILISATION ET LA PARTICIPATION CITOYENNE;
- LE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES ET DU LEADERSHIP DES ACTEURS COMMUNAUTAIRES ET DE LEURS PARTENAIRES, NOTAMMENT DANS LE DOMAINE DE L'ÉVALUATION;
- D'AUTRES ASPECTS D'UN PLAN DE QUARTIER, COMME LES ÉTAPES PRÉALABLES À DES PROJETS D'IMMOBILISATION.

L'IMPACT COLLECTIF : UNE NOUVELLE APPROCHE

- CONDITIONS PRÉALABLES AU PROJET
  - SOUTIEN D'UNE PERSONNE INFLUENTE
  - RESSOURCES FINANCIÈRES ADÉQUATES
  - SENTIMENT D'UN URGENT BESOIN DE CHANGEMENT

L'IMPACT COLLECTIF : UNE NOUVELLE APPROCHE

- ÉLÉMENTS DE SUCCÈS
  - PLAN D'ACTION COMMUN
  - SYSTÈME D'ÉVALUATION COMMUN
  - ACTIONS QUI SE RENFORCENT MUTUELLEMENT
  - COMMUNICATION PERMANENTE
  - STRUCTURE DE SOUTIEN

L'IMPACT COLLECTIF : UNE NOUVELLE APPROCHE

- FONCTIONS DE LA STRUCTURE DE SOUTIEN
  - FOURNIR DES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES GLOBALES
  - FACILITER LE DIALOGUE ENTRE LES PARTENAIRES
  - RECUEILLIR, GÉRER ET ANALYSER LES DONNÉES
  - TRAITER LES COMMUNICATIONS
  - COORDONNER LA SENSIBILISATION DE LA COMMUNAUTÉ
  - DÉBLOQUER LES FINANCEMENTS NÉCESSAIRES

L'IMPACT COLLECTIF : UNE NOUVELLE APPROCHE

- ÉTAPES DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'IMPACT COLLECTIF
  - DÉCIDER DE PASSER À L'ACTION
  - ORGANISATION DE L'ACTION
  - SOUTIEN À L'ACTION

LES QUARTIERS CHOISIS

- AHUNTSIC
- BORDEAUX-CARTIERVILLE
- CENTRE-SUD
- CÔTE-DES-NEIGES
- LACHINE
- LASALLE
- MERCIER-EST
- MERCIER-OUEST
- OUEST-DE-L'ÎLE (NORD ET SUD)
- PARC-EXTENSION
- PETER-MCGILL
- POINTE-AUX-TREMBLES
- ROSEMONT
- SAINT-LÉONARD
- SAINT-MICHEL
- VERDUN
- VILLE-ÉMARD–CÔTE-SAINT-PAUL

NOS PRÉOCCUPATIONS

- L'ACTION DES FONDATIONS DANS UN CONTEXTE DE DÉSENGAGEMENT DE L'ÉTAT
- IMPOSITION DE FAÇONS DE FAIRE
- PÉRENNITÉ DES PROJETS
- COMPÉTITION ENTRE LES QUARTIERS
- MANQUE DE TEMPS ET DE CONSULTATION

CONCLUSION

- UN PAS DE PLUS VERS LA PRIVATISATION DE LA LUTTE À LA PAUVRETÉ ?